

# CHAPITRE III : LA NAISSANCE DE L'ALIÉNISME

Comme nous l'avons vu, avant le XVIIIe siècle le fou est considéré comme un démoniaque, un possédé, il est isolé, exclu... Mais au cours du XVIIIe siècle la maladie mentale devient **unique**, à part entière et naît alors un traitement ainsi que des établissements spécifiques.

## ★ Pinel (1745 - 1826).

Philosophe des lumières, médecin attaché à la théorie des humeurs, l'image de Pinel est aujourd'hui celle d'un homme qui libéra les fous de leurs chaînes. Cette image, bien que symbolique n'en demeure pas moins vraie. C'est l'un des premiers médecins à s'intéresser à l'**étiologie** des maladies mentales.

Selon lui les **passions** et les **émotions** (provoquées par l'environnement) toucheraient le fonctionnement des viscères et entraîneraient la pathologie. La cause n'est plus totalement organique, mais devient **morale** et **environnementale**.

En 1800 il écrit le Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale. On en ressort 4 points majeurs :

- La folie est une **entité morbide** (c'est une maladie à part entière).
- Il **démystifie** la folie : c'est une autre manière d'être Homme. La folie devient **l'aliénation mentale** (ou vésanie).
- La folie est un **objet d'étude scientifique**.
- Il crée la notion de **traitement morale** : la communication avec le malade est possible, la thérapeutique doit s'adapter au malade.

### ○ **Le traitement moral.**

Cela consiste à tirer partie de la raison qui subsiste chez l'aliéné. 3 concepts majeurs :

- **Douceur** : le médecin doit être patient, garder espoir d'une amélioration.
- **Bienveillance** : il doit compatir et créer un climat de sympathie.
- **Persuasion** : il faut convertir le malade au système de croyances du médecin.

*Points positifs?* Donne naissance à l'**empathie**, à la **psychothérapie** actuelle.

*Points négatifs?* Certains médecins en ont profité, ils sont devenus des intimidateurs, usant de la terreur. Naissance de **mesures répressives** et de l'**autoritarisme**.

La raison n'entraîne pas forcément la guérison. C'est alors l'apogée du médecin, qui dirige l'administration, les thérapeutiques...etc.

Enfin d'une certaine manière Pinel isole la maladie mentale des autres maladies et donc l'isole du progrès médical.

### ○ **Le classement des maladies.**

- **Délire général** : la manie périodique.
- **Délire partiel** : la mélancolie.
- **Démence** : affaiblissement intellectuel généralisé.
- **Idiotisme** : abolition totale de la raison.

Le malade est toujours dominé par une **fureur extravagante** qui vient des instincts déchaînés et des passions.

## ★ Esquirol (1772-1840).

Pour lui, les **passions** sont considérées comme la cause, les symptômes et le moyen curatif de l'aliénation mentale. La différence entre la folie et les passions est une différence **quantitative** (donc il y a la naissance de la notion de **continuité** entre pathologie et normalité).

→ Concept de **passions** : **frontière** entre l'âme et le corps, c'est une émotion poussée à son extrême.

→ Concept **d'épigastre** : les causes physiques et morales sont réunies (métaphoriquement) dans ce lieu, situé dans le bas ventre. C'est là que se ressentiraient les passions.

Il définit également l'**hallucination** (*perception sans objet à percevoir*) qu'il distingue de l'**illusion** (*mauvaise interprétation d'un stimulus réel*).

◦ **La classification des maladies mentales.**

Il différencie tout d'abord l'insuffisance du développement mental et l'affaiblissement psychique. Puis il distingue :

- **La manie** (il conserve la définition de Pinel).
- La mélancolie de Pinel est alors divisée en deux : la **lypémanie** (délire partiel triste, pouvant aboutir au suicide) et les **monomanies** (délires limités à un petit nombre d'idées).
  - **Monomanie intellectuelle** (illusions, délires, hallucinations).
  - **Monomanie affective** (aucun délire).
  - **Monomanie instinctive** (actes délictueux, immoraux).

Il rompt de ce fait avec la théorie des humeurs.

◦ **La loi du 30 juin 1838 suite au rapport d'Esquirol.**

Cette loi prévoit des **lieux d'hospitalisation**, crée des modalités d'admission et de sortie et protège les biens des aliénés. Enfin elle permet le **placement volontaire** des aliénés ou bien le **placement d'office**.

La construction des asiles se fera relativement rapidement, mais en 1870 tout s'arrête et l'entretien des établissements se fait moindre par manque de financement. Apparaît alors un encombrement des hôpitaux, un renoncement thérapeutique et des mouvements anti-psychiatriques.

⇒ À savoir dans ce chapitre : *Pinel et Esquirol sont deux psychiatres très importants. Ce chapitre est de ce fait à savoir, du moins dans les grandes lignes. Il faut connaître absolument le classement des deux psychiatres, savoir définir le traitement moral et enfin connaître les objectifs de la loi du 30 juin 1838.*